

Le 3 février 2018

Objet : Assemblée générale annuelle de l'AERRSM.

Cher membre,

Nous vous convoquons aujourd'hui à l'assemblée générale annuelle de l'AERRSM.

L'assemblée aura lieu **le lundi 19 février 2018 à 19h00 au Complexe Julie Quilles, 210 boulevard Armand Frappier, Sainte-Julie.**

Lors de l'assemblée se tiendra l'élection des administrateurs du Conseil d'administration. Pour votre information, des postes vacants seront à combler en 2018 au niveau du conseil d'administration ainsi qu'au sein des comités sectoriels de l'AERRSMCS et de l'AERRSMDC.

Ci-joint se trouve, l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

Si vous voulez assister à l'assemblée générale annuelle, veuillez remplir le formulaire d'adhésion se trouvant sur le site Internet de l'AERRSMCS.

N'oubliez pas que vous devez être membre en règle de l'AERRSM pour assister et voter à l'assemblée générale annuelle. Si vous n'avez pu remplir et retourner le formulaire d'adhésion à temps, vous pouvez aussi remplir le formulaire et régler le paiement de votre adhésion sur place.

Si vous désirez être membre, mais ne pouvez assister à l'assemblée générale annuelle, vous n'avez qu'à retourner le formulaire à l'adresse indiquée sur le formulaire d'adhésion.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer lors de l'assemblée générale annuelle. Nous comptons sur vous pour venir en grand nombre et ainsi faire de cet important événement un franc succès. Nous vous souhaitons une excellente saison de compétitions.

Veuillez agréer, cher membre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le comité AERRSM